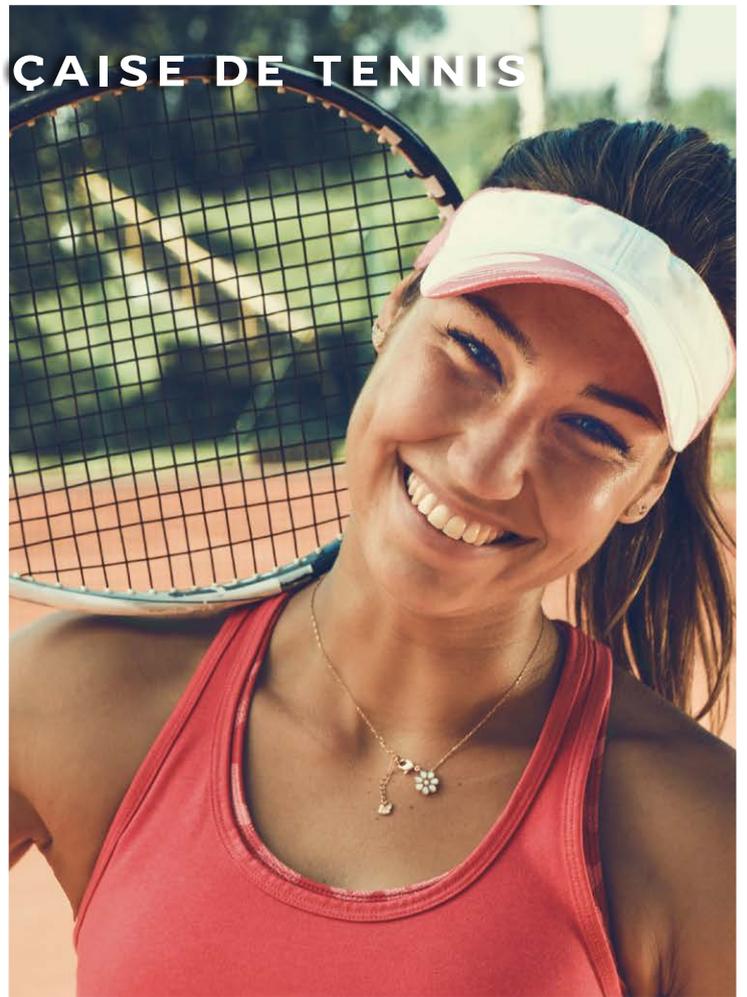


FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



CAHIER DES CHARGES DE L'ORGANISATEUR

TOURNOIS MULTICHANCES DAMES / MESSIEURS

NC/4E SERIE OU 3E SERIE OU 2E SERIE



Coordination

Direction de la Compétition et des Équipes de France
Fédération Française de Tennis
2, avenue Gordon-Bennett 75016 PARIS
01 47 43 51 10

INDEX

1 - Descriptif des TMC adultes -----	2
2 - Organisation sportive -----	2
2.1 Homologations -----	2
2.2 Règlement et participation des joueurs -----	2
2.3 Déroulement de l'épreuve -----	2
2.4 Juge-arbitrage -----	2
2.5 Déroulement des parties -----	3
2.6 Balles -----	3
3 - Organisation matérielle -----	3
3.1 Installations et courts -----	3
3.2 Recommandation médicale -----	3
3.3 Récompenses -----	3

1. DESCRIPTIF DES TMC ADULTES

Le Tournoi Multichances est une compétition **conviviale**, proposée aux licenciés âgés de 15 ans et plus dans le cadre d'une compétition féminine appelée TMC Dames, ou d'une compétition masculine appelée TMC Messieurs. L'organisateur choisit pour quelle série de classement il souhaite organiser un TMC Dames ou un TMC Messieurs :

- aux NC/4^e série ;
- aux 3^e série ;
- aux 2^e série.

La FFT souhaite ainsi pouvoir proposer aux licenciés, des compétitions qui correspondent à leur niveau avec un format de jeu court leur garantissant de jouer plusieurs matchs par jour, pendant un week-end le plus souvent et dans le cadre d'une formule conviviale qui allie **compétition et animations**.

Ces tournois sont **conviviaux et les organisateurs doivent tout mettre en œuvre pour qu'un accueil soigné et chaleureux** soit réservé aux compétiteurs : par exemple, un coin détente, mais aussi des animations ciblées selon le public (homme ou femme) comme des cours d'échauffement/stretching avant ou après les matchs, des repas pris en communs autour d'un thème (terroir ou autre), des tournois de fléchettes, de pétanque, découverte d'une autre pratique sportive, stands manucure ou produits de beauté, etc.

L'idée majeure est la suivante :

la compétition doit être encadrée, mais tout ce qui se passe avant, entre et après les matchs est primordial. Un TMC, c'est plus qu'un tournoi de tennis : les joueurs y participent pour passer un bon moment, il faut les encadrer et leur proposer des activités entre les matchs.

2. ORGANISATION SPORTIVE

2.1 Homologations

Un TMC Dames ne peut pas être organisé en même temps qu'un TMC Hommes, il s'agit de 2 homologations différentes et sur des dates différentes; ce sont deux événements à part entière, ciblés soit pour les femmes, soit pour les hommes. Les demandes d'homologation des clubs organisateurs se font sur ADOC ou auprès de leur ligue. **Le club, la ligue/le comité sont garants du respect du cahier des charges.** Les informations saisies lors de l'homologation alimentent automatiquement le calendrier national des TMC sur fft.fr/Multichances.

2.2 Règlement et participation des joueurs

Ces tournois se déroulent dans le respect des règlements sportifs de la FFT et du cahier des charges.

Ils sont prioritairement destinés aux joueurs de 18 ans et plus, mais peuvent accueillir des licenciés de 15, 16 et 17 ans.

Un TMC est limité à 24 participants.

L'organisateur choisit d'organiser un TMC Dames NC/4^e série ou 3^e série ou 2^e série ou bien, un TMC Messieurs NC/4^e série ou 3^e série ou 2^e série. Les classements des participants doivent donc respecter ceux de la série dans laquelle ils s'engagent.

Autres règles à prendre en compte : la formule Multichances ne concerne pas les championnats départementaux et régionaux. Il n'est pas possible de faire cohabiter des épreuves classiques et des épreuves Multichances au sein d'une même homologation

2.3 Déroulement de l'épreuve

Les TMC se déroulent sur un maximum de 2 jours et demi (en fonction du nombre d'inscrits).

La compétition peut se dérouler, au choix du comité d'organisation, sous forme :

- de tableaux Multichances, de simples ou de doubles ;
- de poules ;
- de poules + un tableau final.

L'organisation sportive dépendra du nombre d'inscrits, ainsi que du nombre de courts mis à disposition de l'épreuve. Le nombre de parties par jour est de 3 maximum en format 4 jeux et de 4 parties maximum en format 3 jeux.

2.4 Juge-arbitrage

Un JAT1 est compétent pour juge-arbitrer les TMC.

La compétition est organisée dans l'AEI par le juge-arbitre. Ce dernier organisera une réunion avant le début du tournoi qui réunira l'ensemble des joueurs afin de leur expliquer son déroulement.

2.5 Déroulement des parties

Les parties peuvent se dérouler selon 2 formats de jeu, au choix de l'organisateur :

- 2 premières manches à 4 jeux ; point décisif ; jeu décisif à 4-4 ; 3^e set en super jeu décisif à 10 points (une manche sans jeu décisif étant gagnée à 4 jeux). Il s'agit du format 3 (coefficient classement : 0,6). Les scores possibles des 2 premières manches sont : 4/0, 4/1, 4/2, 5/3 et 5/4.
- 2 sets à 3 jeux ; point décisif ; jeu décisif à 2-2 ; 3^e set en super jeu décisif à 10 points (une manche sans jeu décisif étant gagnée à 3 jeux). Il s'agit du format 5 (coefficient classement : 0,4). Les scores possibles des 2 premières manches sont : 3/0, 3/1, 3/2.

Le temps de repos qui doit être accordé aux joueurs entre chaque partie est de 1/2 heure minimum. L'organisateur est libre d'augmenter ce temps de pause pour permettre la participation aux autres activités.

La programmation des parties « en suivi de » est conseillée car elle permet un gain de temps non négligeable.

2.6 Les balles

La balle traditionnelle est utilisée.

L'organisateur d'un TMC NC/4^e série qui réunit des joueurs étant classés jusqu'à 30/4 maximum est libre d'utiliser des balles intermédiaires pour la compétition. L'utilisation de la balle intermédiaire favorise les échanges et peut permettre une pratique du tennis plus épanouissante à ce niveau de classement.

Un minimum de 3 balles neuves est fourni par le club organisateur.

3. ORGANISATION MATÉRIELLE

3.1 Les installations et les courts

La structure d'accueil doit être composée au minimum d'un club-house avec vestiaires. Sont préconisés, un espace de restauration ou une salle chauffée, où peuvent être organisés des repas ou servis des sandwiches, des boissons fraîches ou chaudes, des en-cas.

Le club doit mettre à la disposition de la compétition un nombre suffisant de courts sur un même site pour que le tournoi se termine dans les délais. Pour cela, il est conseillé :

- 2 courts de même surface pour l'organisation d'un TMC de moins de 16 joueurs ;
- au moins 3 courts de même surface pour l'organisation d'un TMC de 16 à 24 joueurs.

Les courts doivent être propres, correctement aménagés et comprendre un minimum de chaises ou de bancs pour les joueurs, un filet en bon état, des piquets de simple et un panneau de scores.

3.2 Recommandation médicale

L'organisateur peut faire appel à un médecin et un kinésithérapeute pour assurer un service médical lors de l'événement. Il est recommandé qu'un médecin puisse être joignable.

3.3 Récompenses

Les récompenses sont laissées au choix de l'organisateur.